

PROGRAMME D'APPORTS TECHNOLOGIQUES (PAT)

Le Programme d'apports technologiques (PAT) aide les entreprises canadiennes à acquérir des technologies étrangères qui leur permettront de mettre au point de nouveaux produits, procédés ou services, par le biais :

- des bureaux de développement de la technologie situés dans les missions à l'étranger qui conseillent les entreprises sur les sources de technologie, l'obtention de licences et les partenariats stratégiques, ainsi que sur les services aux visiteurs,
- du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches du Canada (CNRC). Le PARI fournit une aide financière aux entreprises qui désirent se rendre à l'étranger pour se renseigner sur l'acquisition de technologie et soutient également les visites de travail destinées à assimiler la technologie. Au pays, ces services sont offerts par l'entremise des conseillers en technologie industrielle (CTI) du PARI du CNRC et, sur le plan international, par l'entremise des agents d'expansion technologique (AET) d'AECEC.

Le financement du PAT repose sur le principe du partage des coûts. Des contributions sont faites pour financer les voyages internationaux et les frais de séjour. Le soutien financier des projets spéciaux du PAT ne doit pas, en principe, dépasser 10 000 \$.

Verso ▷

